

MASTER



Santé publique

Master 2 Management des
organisations médicales et médico-
sociales - Cycle classique

Ouvert à l'apprentissage

2023



TOP 15
EDUNIVERSAL

Droit, Economie et Management des Structures et
Etablissements de Santé, Sociaux et Medico-Sociaux

En présentiel

Qu'est-ce que le secteur sanitaire et médico-social ?

Il est composé des établissements et services assurant la prise en charge de deux publics particuliers : les personnes malades pour le secteur sanitaire et les personnes âgées et/ou handicapées (adultes et enfants) pour le secteur médico-social.

Objectifs de la formation

Former aux métiers de l'encadrement et du management dans les organisations médicales et médico-sociales (OMMS) - qu'elles soient publiques, privées, étatiques, territoriales ou associatives - en conformité avec les exigences du décret de qualification des directeurs d'établissements du secteur. En fin de formation, les étudiants sont aptes à répondre efficacement aux nouvelles problématiques de l'environnement de ces structures et institutions (travail en réseau, tarification à l'activité, gestion de la qualité et des risques, démarche de contractualisation).

Dispositifs d'accompagnement

- › Remise à niveau possible concernant les logiciels de bureautique.
- › Tout au long de l'année, accompagnement des étudiants par l'équipe pédagogique via un tutorat individuel et/ou collectif.
- › Pour la réalisation de la mission et du mémoire un tuteur universitaire collabore avec chaque étudiant de la promotion.

L'apprentissage c'est quoi ?

L'apprentissage, c'est permettre à un étudiant de préparer un diplôme tout en apprenant un métier et à l'entreprise de répondre ou d'anticiper les besoins en compétences.

Pour + d'informations : <https://www.isped.u-bordeaux.fr/FORMATION/Apprentissage>

Compétences acquises à l'issue de la formation

- › L'acquisition d'une lecture dynamique et transversale de l'environnement des OMMS par une analyse critique des politiques économiques, des politiques sociales, des politiques sanitaires et de leurs réformes en cours.
- › La maîtrise des instruments de gestion, spécifiques aux OMMS : pilotage financier (budget, tableau de bord, calcul de coûts, EPRD), conduite organisationnelle (projet d'établissement et stratégie, démarche qualité et d'évaluation, audit de structures...) et management des ressources humaines (gestion prévisionnelle des emplois, animation d'équipes, respect de la réglementation du travail...).
- › La confrontation à la pratique managériale par la réalisation d'un stage d'immersion dans une OMMS avec une mission à effectuer et la production d'une réflexion sur le management.

Matières enseignées

Le Master est articulé autour de 5 blocs de compétences et de connaissances (BCC)

BCC 1

Environnement des établissements

- › Économie et droit
- › Gouvernance et politique

BCC 2

Pilotage stratégique des établissements

- › Management stratégique de la performance
- › Management de projet

BCC 3

Management des ressources humaines

- › Gestion des ressources humaines
- › Développement de la posture managériale

BCC 4

Gestion financière et budgétaire et pilotage de la performance

- › Gestion financière et budgétaire des OMMS
- › Contrôle de gestion et pilotage de la performance

BCC 5

Recherche en Santé publique et professionnalisation

- › Initiation à la recherche
- › Mission de gestion et mémoire universitaire

Les partenaires



Insertion professionnelle

Les diplômés exercent principalement dans les établissements suivants :

- › Établissements sanitaires (établissements de santé publics ou privés, réseaux de santé) ;
- › Établissements médico-sociaux (EHPAD, ITEP, ESAT...);
- › Services à la personne ;
- › Administrations publiques (services ou programmes des collectivités territoriales ou de l'état, agence régionales de santé, organismes d'assurance maladie).

Ils occupent les postes de :

- › Directeur
- › Adjoint de direction
- › Responsable qualité
- › Contrôleur de gestion
- › Chargé de mission ressources humaines
- › Responsable études et développement.

Taux d'insertion

90 %*

taux d'emploi des diplômés à 30 mois

94 %**

des étudiants en
Formation continue

87 %**

des étudiants en
Formation initiale

occupent un emploi stable (CDI, secteur public ou privé, profession libérale...)

* Chiffres de l'Observatoire de la formation et de la vie universitaire, enquête 2022.

** Chiffres de l'Observatoire de la formation et de la vie universitaire, enquête 2022.

Points forts de la formation

- › Enseignements assurés par des enseignants chercheurs, des consultants et des professionnels spécialistes des secteurs sanitaire et médico-social.
- › Très forte implication des enseignants dans l'encadrement des étudiants.
- › Adaptation de l'organisation de la formation par l'offre de deux cursus différenciés
 - Pour les étudiants en formation initiale et les professionnels en reconversion,
 - Pour les professionnels du secteur actuellement en poste.
- › Mission de gestion de terrain en responsabilité afin de se confronter à la pratique réelle du management au sein d'une organisation médicale ou médico-sociale.
- › Pédagogie de projets.



Le master 2 Management des Organisations Médicales et MédicoSociales (ou MOMMS) se classe en 2023 au **11^{ème} rang des meilleurs masters** (classement EDUNIVERSAL) dans la spécialité Droit, Économie et Management des Structures et Établissements de Santé Sociaux et Médico-sociaux.

Carte d'identité de la formation

Diplôme

- › Master 2 Sciences, technologies, santé

Mention

- › Santé publique

Parcours

- › Management des organisations médicales et médico-sociales

Lieu de la formation

- › Isped - Site Carreire de l'université de Bordeaux

Public concerné

Cette formation s'adresse à des étudiants en formation initiale ainsi qu'à des professionnels en reprise d'études :

- › Étudiants titulaires d'un master 1 ou d'une formation équivalente et possédant des prérequis en santé publique, en sciences sanitaires et sociales, en sciences économiques et de gestion en sciences juridiques (formation initiale) ;
- › Professionnels en reconversion souhaitant orienter leur carrière vers les métiers du management des organisations médicales et médico-sociales.

Modalités particulières

- › Formation initiale, continue, contrat de professionnalisation et apprentissage.

Conditions d'accès

Pour les étudiants en formation initiale :

- › Validation d'une 1^{ère} année de master ou d'une formation de niveau équivalent ;
- › Garantie des prérequis en santé publique, en sciences sanitaires et sociales, en sciences économiques et de gestion et en sciences juridiques ou sociales ;
- › Possibilité de faire valider leur expérience en ayant recours aux procédures de validation des acquis de l'expérience ou professionnels et personnels (VAE ou VAPP) en vigueur à l'université.

Pour les stagiaires de la formation continue* :

- › Être titulaire d'une maîtrise ou d'une première année de master ;
- › Possibilité de faire valider leur expérience en ayant recours aux procédures de validation des acquis de l'expérience ou professionnels et personnels (VAE ou VAPP) en vigueur à l'université.

* Les publics de la formation continue dans l'enseignement supérieur sont des Adultes en Reprise d'Études (ARE).

Cela concerne :

- Les salariés du secteur privé et les agents de la fonction publique ;
- Les demandeurs d'emploi ;
- Les non-salariés (professions libérales, agriculteurs, artisans, commerçants) ;
- Les particuliers, inscrits à leur initiative pour suivre une formation librement choisie ;
- Les bénéficiaires d'une validation d'acquis : VAE totale ou partielle (obtention d'UE), VAPP ayant permis d'accéder à un diplôme national.

Organisation de la formation

- › A temps plein pour les étudiants en formation initiale et les professionnels en reconversion,
- › En apprentissage.

Volume horaire

- › 28 heures par semaine pour un total de :
 - 279 heures au semestre 1
 - 240 heures au semestre 2
- › 1 semaine d'examen

Durée et rythme de la formation

Rythme de la formation (sans alternance)

- › Deux semestres de formation à temps plein de septembre à mai
- › Stage d'une durée de 4 mois minimum à partir de février
- › Soutenance fin septembre

Rythme de la formation (avec alternance)

- › De septembre à mai : 2 semaines de cours et 2 semaines en entreprise.

Contrôle des connaissances

- › Contrôle continu et/ou examen terminal, soutenance d'un rapport de stage et d'un mémoire
- › Une semaine d'examen par semestre. L'obtention du diplôme nécessite la validation de chaque unité d'enseignement.

Nombre de places

- › 20 étudiants

Nombre de candidatures

- › 150 environ

Tarifs

Formation initiale

Droits de scolarité*

+ Contribution à la vie étudiante et de campus : 100 €

Adultes en reprise d'études

Droits de scolarité*

+ Frais de formation : 4300 €

* à titre indicatif, 243 € pour 2022-2023. De plus, il est possible pour les étudiants étrangers hors Union Européenne que ces frais soient majorés.

Lieu de la formation

Institut de Santé Publique, d'Épidémiologie et de Développement

Université de Bordeaux

146, rue Léo Saignat - CS61292

33076 Bordeaux Cedex

Contacts

Responsable de la mention

› Amadou Alioum

Responsable du parcours

› Nabil Bikourane

Assistante pédagogique

› Heitea Atiu

heitea.atiu@u-bordeaux.fr

Gestion des cursus étudiants LMD Santé

› scolarite.lmd.sante@u-bordeaux.fr

Service formation continue Isped

› isped.fc@u-bordeaux.fr

Unité de formation continue en santé

(UMFCS) pour VAE-VAPP

› fcuvae.sante@u-bordeaux.fr

Étudiants étrangers

› Direction des relations internationales
incoming-carreire@u-bordeaux.fr

Service PHASE (public handicapé, artistes, sportifs, étudiants) - Site Carreire

› Marie Le Parc

phase.bordeaux@u-bordeaux.fr

CFA Université de Bordeaux - UA Santé (apprentis)

› Élodie Depenne

elodie.depenne@u-bordeaux.fr

En savoir +

www.isped.u-bordeaux.fr

Rubrique *FORMATION* puis *FORMATIONS PROPOSÉES / MASTERS / Master 2 Management des Organisations Médicales et Médico-Sociales (MOMMS)*

Dossiers de candidature

<https://ecandidat-licence-master.u-bordeaux.fr/#!accueilView>

- › Téléchargement des dossiers de candidature : à partir du 02 avril 2024
- › Dépôt des dossiers de candidature : du 02 avril au 16 mai 2024
- › Entretiens de motivation : 10-11 juin 2024



En décembre 2023, l'Isped a été accrédité en tant qu'école de santé publique par l'**APHEA (Agency for Public Health Education Accreditation)**. Cette reconnaissance internationale vient souligner la *qualité de l'offre de formation et l'excellence des programmes proposés* dans le domaine de la Santé publique, ainsi que les *moyens mis en œuvre pour l'accueil des étudiants et de l'ensemble des publics*.